

## POLE 1<sup>ER</sup> DEGRE - MOYENS - RH

Le 19/05/2016

### **Mise à disposition de la Nouvelle-Calédonie des enseignants du premier degré spécialisés – rentrée de février 2017**

Référence : BO n° 20 du 19-05/2016

Destinataires : enseignants spécialisés du 1<sup>er</sup> degré

Dossier suivi par : Sibylle BORREDA (04.90.27.76.22)

J'attire votre attention sur le bulletin officiel n°20 du 19 mai 2016 portant mention des conditions de dépôt et d'instruction des candidatures des personnels enseignants spécialisés du premier degré à **un poste en Nouvelle-Calédonie** à la rentrée scolaire de février 2017.

#### **Attention :**

Seuls les personnels enseignants du premier degré spécialisés titulaires du CAPSAIS/CAPA-SH options, A, B, C, D et F peuvent faire acte de candidature.

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site SIAT ; il devra être transmis dûment complété et signé, en double exemplaire, au supérieur hiérarchique direct, accompagné des pièces demandées pour le **vendredi 3 juin 2016**, délai de rigueur.

Le supérieur hiérarchique fera parvenir le dossier revêtu de son avis motivé, à la direction académique – pôle 1<sup>er</sup> degré – pour le **lundi 13 juin 2016**.

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du Pôle 1<sup>ER</sup> Degré - Moyens - RH